

Edito

Un cadeau de bienvenue sous forme de prime dont le montant pourrait aller jusqu'à 4 millions d'euros, c'est un peu comme si le nouveau patron de Sanofi avait gagné au loto... sans jouer. En fait, il a juste accepté un boulot. Et comme vraiment, c'est un homme en or, la société, pour être sûre de s'attacher les services d'un patron aussi brillant, s'est engagée à lui verser 2 millions d'euros lors de sa prime de fonction, et la même somme en janvier 2016 si, toutefois, il était encore en poste. Des sommes pharaoniques, qui ne peuvent que scandaliser en pleine « crise ». Mais le scandale n'effraie plus grand monde aujourd'hui, en tout cas certainement pas ceux qui en sont les premiers bénéficiaires. D'ailleurs les cas de parachutes dorés dont l'indécence le dispute à l'outrageusement obscène sont légion. En 1999, c'est Philippe Jaffré qui quittait Elf, après son rachat par Total avec un joli pactole : 10 millions de prime auxquels sont venus s'ajouter 20 millions de stocks-options. On pourrait aussi citer Jean-Marie Messier (Vivendi Universal) : 20,5 millions d'euros, ou Antoine Zacharias (Vinci) : 13 millions d'euros, pour les plus gros... Cadeaux de bienvenue, parachutes dorés, stock-options... mais aussi retraite-chapeau, basée sur un pourcentage du salaire en fin de carrière et complémentaire de la retraite légale, et dont les montants donnent le tournis. Gérard Mestrallet, PDG de GDF Suez est sans doute un des exemples les plus récents. En novembre dernier le montant de sa retraite-chapeau a été dévoilé : 830 000 euros annuels (soit 69 166 € par mois) alors que l'entreprise qu'il dirigeait avait accusé une perte de 9,3 milliards d'euros l'année précédente... Décidément nous vivons dans un monde formidable...

Elections départementales

3 semaines pour convaincre d'aller voter et de bien voter !

Les élections départementales des 22 et 29 mars approchent à grands pas. Disons tranquillement les choses, elles ne suscitent pas (c'est un ressenti) d'engouement particulier.

Comment pourrait-il en être autrement, dans un contexte où bien des électeurs s'interrogent chaque jour sur ce que sera leur avenir, où d'autres désespèrent de leur quotidien, quand une dernière partie s'inquiète pour les parents, enfants, amis.

Une réalité qui est renforcée par une modification du mode de scrutin. Les cantons ont été redécoupés, ce qui bouscule les habitudes. Pour Calais, ceux qui votaient au centre (géographique) se retrouveront à l'est et au sud-est. Ceux qui votaient au sud-est se retrouveront avec Licques, Guînes... Assurément de quoi clarifier.

La participation s'annonce faible

Dans ce contexte, et compte tenu des derniers taux de participation enregistrés pour des élections partielles, le taux de participation pourrait être inférieur à 50 %. Pour les grandes villes (strate dans laquelle est positionnée Calais), ce pourrait être moins encore, de l'ordre de 35 à 40 % de participation (Rappelons qu'en 2011 le taux moyen de participation sur Calais était de 43%).

Des chiffres qui attestent de la dangerosité de ce scrutin. En effet pour pouvoir participer au second tour, il faudra impérativement ou **être premier ou second**, ou **réaliser 12,5% non pas des votants, mais des inscrits**. En prenant un taux de participation de 40 % qui donnera un taux d'exprimés de 38,8%, 12,5% des inscrits cela représente : 32,2%.

C'est cette réalité qui a amené les communistes de la section du Calais à faire le choix pour les cantons de Calais 1 et Calais 3 du rassemblement pour être utile à ceux qui souffrent. A quoi pouvait bien servir une stratégie, qui ne laissait le choix au second tour qu'entre la droite ou l'extrême droite, les forces de gauche étant éliminées ?

Ceux qui veulent aller plus loin dans la démonstration

peuvent regarder les résultats de 2011. Ils constateront que le meilleur score obtenu sur Calais, l'avait été par Jacky Hénin (sur un canton aujourd'hui redécoupé), dans un contexte où la droite était divisée (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) et où le Front National n'atteignait pas les scores qu'on lui pronostique. Même ce bon résultat n'aurait pas permis dans le contexte actuel d'assurer la participation au second tour.

C'est ainsi que sur Calais 1 Virginie Quenez et Claudine Bacquet représenteront le PCF aux côtés de Guy Allemand et Christophe Fontaine soutenus par le PS. Que sur Calais 3 Marcel Levaillant et Christian Boulanger représenteront le PCF en compagnie de Sabine Mille et Juliette Vasseur pour le PS.



Le dessin

LES RICHES AUSSI DOIVENT SE SERRER LA CEINTURE



On le note

N'hésitez pas à reprendre vos bonnes habitudes en passant à l'Atelier

chaque vendredi soir
dès 18 h 30

L'occasion d'échanger sur l'actualité calaisienne, de faire un petit bonjour aux copains, de boire un petit café...

Dimanche 1er mars 2015

Grand loto

organisé par l'association
des élus Communistes et Républicains



à partir de 13 h

Salle des Fêtes de Sangatte

Inscriptions possibles au 03 21 34 61 16

En bref... En bref... En bref... En bref...

Desseilles

C'est en commission finance de l'agglomération que Jacky Hénin a souhaité que le manque de trésorerie de l'entreprise calaisienne soit examiné avec sérieux. Le besoin exprimé ne serait que de 200 000 euros. Compte tenu des sommes avancées sur d'autres dossiers, il serait bien que l'agglomération accompagne d'une manière ou d'une autre.

Tioxide

Les salariés ont voté la reprise du travail, après un accord de fin de grève. Des salariés qui ont fait la démonstration de leur sérieux et de leur calme face aux provocations du groupe américain (venu à Calais avec de nombreux gardes du corps, exigence de silence dans la presse, menaces à peine voilées...). Le dossier reste entier : le licenciement de 169 salariés dans un premier temps, la condamnation à terme de l'entreprise. Un dossier d'autant plus complexe que dans le cadre du projet Port 2015 des travaux lourds sont programmés pour permettre à Tioxide de continuer à produire. La seule question qui se pose est : Tioxide ou pas ?

Il apparaît plus que jamais important que des échanges rapides aient lieu entre toutes les parties concernées pour faire les meilleurs choix d'avenir : pour les salariés, pour le Calais. Pour le reste (PSE, discussions avec leur direction...) nous faisons confiance aux salariés, que nous assurons de nouveau de notre soutien.

Fusion des ports, c'est fait !

Enfin, le contrat de concession portuaire qui lie la région Nord Pas-de-Calais à la nouvelle société portuaire est signé (19 février).

De quoi s'agit-il ? La Région, propriétaire (par le transfert de l'État) des ports de Boulogne et Calais, concède l'exploitation des deux ports, pour une durée de 50 ans, à une société portuaire, dont l'actionnaire majoritaire est la CCIC. On parle donc désormais du port Boulogne-Calais et les modernisations annoncées vont pouvoir avancer.

Des travaux qui, pour le cas de Calais notamment, ont été délégués à une société de projet. Un démarrage des travaux attendu, mais pas encore confirmé. En effet, il importera que les recours effectués contre le dossier tombent, faute de quoi, le retard pourrait être important pour le projet port 2015.

Rappelons quand même que le total du plan de financement approche, tous frais compris, les 900 millions d'euros. Que les fonds publics avoisinent les 270 millions d'euros.

Quant aux emplois annoncés, ils varient selon l'optimisme des interlocuteurs ou selon le degré d'investissement des interlocuteurs, dans un contexte électoral. Pour ce qui nous concerne, nous entendons être actif pour permettre à ce que le maximum d'emplois revienne au Calais et pas, comme sur le chantier du terminal méthanier à Dunkerque, à des centaines de salariés venant de pays où les salaires sont inférieurs aux nôtres.

Rendez-vous

Conférence-débat

**"Solidarité avec le peuple kurde,
engagé contre Daesh
et pour un projet démocratique"**

Organisée par la section du PCF du Calais
Avec Sylvie Jan, co-auteure du livre *"La réponse kurde"*,
présidente de l'association *"France-Kurdistan"*,
engagée avec les enfants réfugiés de Kobanê

Le dimanche 8 mars 2015

à partir de 9 h 30

au Bowling de Calais

Avenue St Exupéry - Calais

Entrée gratuite, venez nombreux



Repas Républicain

organisé par le PCF

le dimanche 8 mars dès midi

Adulte : 15 € (apéritif, couscous royal, dessert et café)

Enfants moins 12 ans : 5 € (poulet, frites, dessert)

Réservation indispensable

au 03 21 36 39 79 ou 03 21 34 61 16

ou directement au 196 Bd de l'Egalité